



Directeur de la publication : Jacques HUGO Dépôt légal : Novembre 2005- ISSN 1634 - 1473 - imprimé par nos soins Dans ce numéro

Page 1 et Page 2

NOS DEPLACEMENTS

Page 3 Brèves et Potins

VIE ASSOCIATIVE: Les Boulistes

4 Agenda du COMITE — BRÛLET Les Manifestations Adhérer — Soutenir

Novembre 2005 — Numéro 9 Photos : COMITE DE QUARTIER (G. LEDUC) —

A. POSSETY



Nous nous déplaçons, vous vous déplacez, comment se déplaceront-ils ? Par nécessité ou pour les loisirs, cela devient de plus en plus difficile. Du domicile au travail ou lieu d'étude et retour...

L'espace pris par la voiture ne cesse de s'accroître, sans parler de la pollution qu'elle engendre. L'automobile semble condamnée, au moins pour les déplacements urbains.

Nous savons maintenant qu'en la facilitant, on ne fait qu'augmenter la circulation. Ainsi toutes les politiques urbaines tendent à limiter la circulation automobile par le rétrécissement des voies, les parkings payants, les voies rapides pour les bus et taxis, les pistes cyclables ... Au fil du temps la distance entre le lieu de travail et le domicile n'a fait qu'augmenter. Le prix du foncier dans l'agglomération repousse les zones pavillonnaires en périphérie, ce qui augmente les distances domicile — travail.

On crée donc des voies rapides qui permettent de nouvelles constructions... Ainsi ce sont 200 000 véhicules qui circulent chaque jour sur les voies de la moitié Ouest de l'agglomération,

entre les Monts du Lyonnais et La Mulatière. Sans chiffres précis, nous savons pourtant que Sainte-Foy est une zone de transit pour l'accès à Lyon.

Le projet très contesté du C.O.L. (contournement de l'Ouest Lyonnais), logique dans le fait qu'il se connecterait avec la « ceinture Est », semble créer plus de problèmes qu'il n'en résoudrait, notamment par le fait qu'il amènerait de la circulation, et une saturation rapide du réseau.

Localement, nous sommes concernés : en effet, toute densification de l'habitat dans la première couronne contribue à réduire les déplacements. Même si la plupart des projets se porte sur l'Est Lyonnais, la commune de Ste-Foy peut-elle rester à l'écart de ce processus?

C'est encore un sujet de réflexion que nous vous invitons à partager à travers ce journal.

(suite page 2)

NOS DEPLACEMENTS (suite)

Maintenant bien desservi par les TCL (principalement les lignes 30 ou 49), le quartier Provinces — Chavril n'est, théoriquement, qu'à quelques minutes du Centre Ville de Lyon.

Le réseau des transports en commun s'avère par contre moins complet pour d'autres destinations : Oullins par exemple, où se trouvent pourtant certains services publics dont nous dépendons.



Pour autant, et selon les heures et les jours, les durées de trajet peuvent varier du simple au triple. Les conditions de circulation sont telles que — sur la plus grande partie de leur trajet depuis le quartier vers Lyon — les bus sont tributaires des mêmes ralentissements que les véhicules particuliers!

Créer des sites propres pour les bus

La seule solution consisterait à créer systématiquement des « sites propres » (voies réservées) pour les transports en commun, ce qui les rendrait beaucoup plus performants, la conséquence étant la suppression d'une voie pour la circulation des véhicules particuliers.

Si l'on prend l'exemple de la Montée de Choulans (2 fois 2 voies), une voie montante et une descendante réservées aux bus et autant pour les voitures...

Des voies alternées

... pourquoi ne pas prendre exemple sur certains pays où, selon les heures de la journée, une voie peut être utilisée soit dans un sens soit dans l'autre? Ainsi par exemple, le matin, une voie réservée aux bus et 2 pour les voitures dans le sens de la descente (une seule voie pour la montée) et l'inverse le soir...



Changer nos habitudes Innover

Depuis l'été dernier, certains habitants du quartier ont imaginé des parcours mixtes: le vélo jusqu'à Gorges de Loup, St Just ou St Jean puis le métro ou le funiculaire. En effet, même si l'expérience VELO'V concerne VILLEURBANNE, LYON et éventuellement, à terme, d'autres communes liées par un contrat publicitaire à la société DECAUX, les habitants du quartier ont facilement accès aux bornes situées sur Lyon 5^{ème} (Boulevard des Castors, St Irénée ou Point du Jour).



Bien que le relief ne soit pas particulièrement favorable, certains déplacements à l'intérieur de la commune seraient possibles en vélo à condition que les pistes (ou voies) cyclables existent et soient respectées. Depuis le quartier, on peut facilement se rendre en Mairie, à la piscine, au gymnase et à la bibliothèque municipale.

Pédibus

Depuis quelques mois, une expérience intéressante est menée dans le centre de Ste-Foy : des parents volontaires accompagnent à pied, matin et soir, un groupe d'enfants sur le chemin de l'école. Ce « Pédibus » permet de réduire sensiblement la circulation et le stationnement et améliore ainsi la sécurité aux abords de l'école.



La configuration du quartier Provinces-Chavril — concentration de l'habitat et du réseau scolaire sur un secteur très limité — se prête particulièrement bien à un tel projet. Si des parents sont prêts à y contribuer, le Comité de Quartier peut servir de relais pour sa mise en place (nous écrire au 55 boulevard des Provinces ou par mail : journal@quartierlibre.org)

Après Fidébus

L'échec de la navette FIDEBUS ne doit pas faire renoncer à trouver d'autres formules adaptées et viables (taxis...).

François THEVENIEAU
Pascal BOUVIER

NOTRE TEST

Nous avons voulu tester différents moyens de déplacement le même jour sur un même trajet.

- 3 adhérents du COMITE de QUARTIER ont donc quitté la Place St-Luc un jeudi matin d'octobre à 8 H pour se rendre à la Cité Administrative de la Part Dieu, rue Garibaldi (distance 6,8 km en voiture) :
- Le premier par le bus N° 49 D (Bd des Provinces - Perrache) puis la ligne T1 du tramway jusqu'à la station Servient.
- Le deuxième en voiture jusqu'au parc-relais de Gorge de Loup puis en métro (ligne D jusqu'à Saxe-Gambetta, puis B jusqu'à la station Part-Dieu).
- Le troisième en voiture (Choulans— Perrache—Quais du Rhône—Cours Lafayette, parking rue Duguesclin.

Le trajet le plus rapide est celui utilisant le bus 49D et le tramway : 49 min suivi de la voiture : 55 min et le moins rapide, voiture + métro : 60 min.

La différence, en terme de rapidité, est très faible. Ceci s'explique, pour le bus 49, par l'absence de voie réservée sur tout le trajet et pour le métro, par la difficulté à trouver une place de stationnement sur le Parc-Relais de Gorge de Loup.

En terme de côut, l'aller-retour dans le cas d'une journée de travail en ville, revient à $\mathbf{3} \in \text{pour le bus} + \text{tram, à environ} \quad \mathbf{5} \in \text{pour le trajet mixte}$ (voiture+métro) et à $\mathbf{13,50}^* \in \text{pour la voiture seule}$ (dont $\mathbf{7} \in \text{de parking}$).

En ce qui concerne l'impact sur la qualité de la vie, un bus contenant 50 voyageurs pollue nettement moins que 50 voitures en occupant 15 fois moins d'espace!!!

* **0,50** € le km en voiture

BREVES ET POTINS

Vanne perdue

Le 26 Juin 2005 au petit matin, les feux de la Saint-Jean se terminaient, quelle belle fête !!! une fuite de gaz, un feu inattendu, les pompiers rapidement sur les lieux ! on se calme, on évacue et ça fuit toujours !

Oue le temps fut long, 1h30, avant que GDF trouve la vanne pour couper le gaz!

Terrain d'entente

Vous le savez peut-être, le magasin ATAC souhaite s'agrandir! En raison d'un veto du Conseil Syndical de la copropriété, ce projet est bloqué. Ce vote est-il vraiment représentatif de l'avis des copropriétaires?

Les clients et tout le quartier sont concernés et le Comité souhaite qu'un terrain d'entente soit trouvé dans l'intérêt de tous.



Local trouvé

Ca y est !!! La municipalité vient (enfin) de mettre un local à la disposition du Comité de Quartier ! Situé à la Gravière, il permettra le stockage des livres et du matériel entreposés jusque-là dans nos garages.

Zone bleue

L'établissement d'une zone bleue Place Saint-Luc semble être une réussite, pourvu que ça dure!

Chômage technique

Plus de sacs plastiques à ATAC!

Nous saluons cette initiative, mais a-t-on prévu un plan social pour Gilbert?

Bienvenu

Le président du Conseil Syndical de la copropriété des Provinces, M. Rouchon, devient membre du Conseil d'Administration du Comité de Quartier.

Bac à fleurs

Trois nouveaux bacs à fleurs le long du boulevard des Provinces : une belle initiative !

Un peu hauts toutefois selon les propriétaires de chiens... mal élevés !

Rendez visite au site internet du Comité de Quartier (informations, forums...) http://www.quartierlibre.org

VIE ASSOCIATIVE

Vous êtes responsable d'une Association du Quartier et vous souhaitez la faire connaître. Cette rubrique vous est ouverte. Ecrivez-nous ou laissez un message : journal@quartierlibre.org

Les BOULISTES

Si vous passez sur la Place du Marché, vous allez entendre des cris, des rires, des engueulades

gentilles, des mesures millimétrées, des "Ohl" de dépit, des applaudissements ... Ce sont les Boulistes...

Les joueurs sont d'origine portugaise, italienne, turque, française, tunisienne, algérienne... et j'en passe!

La plupart des joueurs habitent le quartier, mais il y en a d'autres



mais il y en a d'autres qui viennent de Francheville, de Chaponost, du Point du Jour ...

Ce n'est ni une Association, ni un Club. Ils ne souhaitent pas participer à des compétitions, en tant que groupe. Certains d'entre eux en ont fait, par le passé. Ils veulent simplement se retrouver pour jouer aux boules, amicalement. Il leur arrive d'organiser

des tournois dans le cadre des animations de la Maison Communale des Bruyères, mais ces confrontations entre habitants du quartier restent amicales.

Habituellement, l'après-midi, ils font trois ou quatre équipes. Parfois il leur arrive de se retrouver à quarante joueurs sur la Place. Et puis, il y a les spectateurs : ceux qui viennent régulièrement, ceux qui ne font que passer, les parents qui attendent la sortie des écoles et qui restent souvent après avoir récupéré leurs enfants. C'est un aspect de la vie du quartier.

Et pendant l'hiver, de décembre à mars ? C'est là, leur gros souci. Ils cherchent un local pour se retrouver à jouer à d'autres jeux. Il n'y a plus de salles disponibles à la Maison Communale. Il faut donc trouver un autre lieu. Alors, si vous avez des idées ...



Si vous avez envie de jouer à la pétanque, c'est tout simple. Venez sur la place avec vos boules et entrez dans une équipe. Il n'y a pas de cotisation à payer mais de la bonne humeur à apporter.



L'AGENDA du COMITE de QUARTIER

• Avril—Mai—Juin: Participation aux différentes AG des associations partenaires ou alliées et aux CA de l'Union des Comités d'Intérêt Local.

 belle affluence de 42 personnes présentes et 19 personnes représentées.

☞ 25 juin—Feu de la St Jean: Un feu magnifique, une ambiance festive et plus de 200 repas servis.

Foires au Livre et Brocantes : Malgré la pluie en avril et un temps frais en octobre, les deux foires ont connu un beau succès.

☞ <u>30 septembre</u> : Remise des clés du nouveau local du

Comité par Mme CHAPON, Adjointe à la vie scolaire.

22 octobre : Rencontre avec M. le Maire et quatre adjoints pour échanger sur les aménagements et l'ambiance dans le quartier.

LE PARC DU BRÛLET

Résultats de l'enquête publique sur le projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme)

L'enquête publique a eu lieu à l'automne 2004, les commissaires enquêteurs ont rendu leurs avis à la fin du mois de juin et le PLU a été adopté par le conseil de la Communauté Urbaine de Lyon début juillet 2005.

Toutes les demandes de modification de classement de la parcelle du parc du Brûlet appartenant à la Courly (voir Quartier libre n° 7 novembre 2004) ont reçu un avis défavorable.

L'argument retenu est purement juridique. Le terrain étant dans le périmètre de la ZAC du Brûlet (Zone d'Aménagement Concerté) dont le dossier d'aménagement à été approuvé par le Conseil Communautaire le 9 juillet 1992, toutes les parcelles conservent leur "zonage" et donc leur affectation.

Pour changer l'affectation d'une parcelle, il aurait fallu obligatoirement qu'une procédure de modification du projet de la ZAC soit entamée dans le cadre du projet de PLU... Or cela n'a pas été prévu.

En conclusion, on reste dans la situation précédente. Le terrain est classé "USP", c'est à dire "*urbanisable pour un service public*", jusqu'à l'éventuelle ouverture d'une procédure de modification du projet de ZAC... Par qui ? Quand ? *[En attendant, les chiens peuvent continuer à crotter tranquillement...]*.

LE CALENDRIER DU COMITE DE QUARTIER

JEUDI 8 DECEMBRE

Illumination de la sphère — Animations sur la place St-Luc

Marrons chauds offerts — Vin chaud — Gaufres — Crêpes

Vente des lumignons les samedis 19 et 26 Novembre et 3 Décembre de 9 h à 12 h.

Marché du Commerce Equitable avec les associations suivantes : Artisans du Monde — Handicap International — Amnesty International — GET Peuples Solidaires...

DIMANCHE 30 AVRIL

26 Place Soubeyrat

Collecte des livres sur le marché les samedis 15, 22 et 29 Avril

AUTRES MANIFESTATIONS

SAMEDI 26 NOVEMBRE

COLLECTE de la Banque Alimentaire (organisée à Ste-Foy par l'association Aide Matérielle et Morale) dans les magasins ATAC et CASINO, puis dans les écoles les semaines suivantes.

SAMEDI 3 DECEMBRE et DIMANCHE 4 DECEMBRE

BRIC A BRAC du SECOURS CATHOLIQUE dans les salles paroissiales de l'église ST-Luc SAMEDI de 9 h à 19 h et DIMANCHE de 9 h à 13 h.

Du 27 FEVRIER au 3 MARS

Carnaval de la Maison Communale des Bruyères

FORMULAIRE DE SOUTIEN

Le coût de ce numéro est d'environ 1 000 € Si vous souhaitez que QUARTIER LIBRE continue à vivre, vous pouvez le soutenir financièrement.

NOM:	Prénom : _	
Adresse :	_	
J'ADHERE AU COMITE DE QUARTIER PROVINCES-CHAVRIL et je verse la	cotisation de 5	€pour l'année 2005
☐ JE SOUTIENS LE JOURNAL en versant la somme de ☐ €		